Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 8 (1879)

Heft: 1

Artikel: Premières notions de méthodologie : la grammaire

Autor: Horner, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PREMIÈRES NOTIONS DE MÉTHODOLOGIE

La grammaire.

Que la théorie de l'orthographe soit une étude aride, rebutante, en dehors du cercle d'activité naturel au jeune âge et peu propre au développement des facultés intellectuelles et morales, c'est ce que personne ne saurait contester. La connaissance didactique de la grammaire est-elle du moins d'une haute importance pour l'étude de la langue maternelle dans les écoles et cercles? Nous ne le croyons pas, car, avant de rechercher l'accessoire, il faut avoir obtenu l'essentiel; avant d'exiger que les élèves écrivent sans faute, le bon sens réclame qu'ils sachent d'abord parler d'une manière intelligible et qu'ils soient quelque peu exercés à la composition. Or, pour qu'ils puissent se faire comprendre au moyen de la parole et de la rédaction, il est nécessaire, avant tout, non pas qu'ils connaissent les règles de grammaire, mais qu'ils aient à leur service un certain choix d'expressions correctes, justes et claires; et, pour la rédaction, qu'ils aient appris l'orthographe d'usage. Aussi longtemps que l'élève ne possédera pas ces éléments fondamentaux, la connaissance de la grammaire lui sera inutile. A quoi lui servirait, en effet, l'acquisition des règles qui émaillent nos grammaires? à quoi bon savoir éviter les fautes d'orthographe, si l'on est incapable d'exprimer ses idées de manière à pouvoir se faire comprendre? Sans doute si à l'essentiel nous pouvons ajouter l'accessoire, si la portée des élèves nous permet de faire un pas de plus en leur apprenant non-seulement à écrire d'une façon compréhensible, mais encore correcte, nous nous garderons bien de rester stationnaires. Ainsi ce que nous demandons, ce n'est point que l'on lègue à l'arrière-plan l'étude de la langue maternelle, ni qu'on abandonne l'enseignement de l'orthographe, mais que l'on procède avec un peu plus de logique et que le temps accordé jusqu'ici presque exclusivement à la partie théorique et didactique de l'orthographe soit réparti entre toutes les branches qui rentrent dans la langue maternelle, de manière à consacrer à chacune d'elles un temps et des soins en rapport avec leur importance respective et avec les résultats qu'on peut en attendre.

On devrait décharger le programme de grammaire au profit de la culture de la parole, des exercices de la rédaction et de l'étude de l'orthographe d'usage. On atteindra ce but d'abord en réduisant la grammaire aux règles essentielles et d'une application fréquente. Les exceptions et les difficultés seront réservées aux classes supérieures et secondaires. Même circonscrite dans ces limites, la grammaire ne devra être enseignée que sous son côté pratique. Les définitions et les règles seront étudiées dans leurs applications. Nous croyons qu'il est préférable que les élèves n'apprennent pas les règles par cœur, parce que, au lieu de réflé-

chir et de raisonner, ils se contenteront d'avoir recours à leur mémoire lorsqu'ils seront interrogés sur la règle en question, et ils se croiront dispensés de prêter attention. Du reste, en rendant compte des applications grammaticales, ils auront occasion de s'exercer à l'art si difficile de la parole. En outre, chose importante, par un compte-rendu l'instituteur peut bien mieux voir si ses explications ont été comprises que par une récitation.

Nous pourrons établir deux cours de grammaire, le premier correspondra au cours moyen de l'école, et le second au cours supérieur. Dans la division inférieure on s'attachera à initier le commençant à l'orthographe d'usage, soit en faisant épeler les mots étudiés, soit en les copiant.

Le programme du cours élémentaire de grammaire comprendra les règles générales concernant: 1° le nom avec le genre, le nombre et la formation du pluriel; 2° l'adjectif avec la formation du féminin et du pluriel; 3° l'accord de l'adjectif avec le nom; 4° la conjugaison avec l'accord du verbe avec son sujet. Le cours supérieur repassera avec soin les matières déjà étudiées dans le cours moyen; puis il apprendra toutes les principales règles de la grammaire avec plus ou moins de détails et d'exercices selon le temps dont on disposera et selon les besoins présumés des jeunes gens pour l'avenir.

Vaut-il mieux se servir d'un manuel ou non? Tout en évitant l'abus que l'on a fait jusqu'ici du livre, prenons garde de tomber dans l'écueil contraire en proscrivant tout guide d'une manière absolue. Nous croyons qu'un manuel succinct, comprenant l'énoncé des principales règles avec le tableau des conjugaisons, mais se renfermant strictement dans un programme pratique, pourrait être un guide très-utile dans le cours supérieur, car, sans livre il est à craindre que le maître ne procède pas avec ordre et suite, ce qui ne manquerait pas de nuire au succès de l'enseignement de la grammaire qui réclame une gradation et un enchaînement logiques. Il nous semble cependant que le cours élémentaire ne saurait que faire d'un guide. On pourrait y suppléer avantageusement, selon nous, en faisant suivre les morceaux du livre de lecture, d'exercices gradués et correspondant aux leçons orales que donnerait le maître. Peut-être qu'un pareil guide pourrait-il suffire même au deuxième cours. Les divers manuels de lecture en usage dans l'école, avec des exercices de leçons de choses et d'intelligence, serviraient ainsi de thème à l'exposé et aux applications des règles de grammaire.

Il nous reste à tracer la marche à suivre dans l'enseignement de la grammaire.

S'inspirant de la méthode socratique, le maître partira toujours d'un exemple pour amener les élèves, par une suite de questions, à l'intelligence et à l'énoncé de la définition ou de la règle. Voulez-vous leur faire comprendre ce que c'est que le *nom?* Procédez de la manière suivante:

— Louis, quel est le *nom* de votre père?

— Ecrivons donc ce *nom* de François au tableau noir.
— Et vous, Isidore, comment *s'appelle* votre mère?
— Ecrivons aussi le *nom* de Marie.
— Et ce village-ci, comment le désigne-t-on, André?
— Marquons aussi St-Aubin.
— Par quel *nom* désignez-vous l'animal qui nous fournit le lait?
— Et cet objet (une règle), comment le *nommez*-vous?
— Joseph, répétez donc les mots que je viens d'écrire. Que servent-ils à *nommer?* Etc., etc.

Par cette série de questions que vous compléterez, vous amenez infailliblement l'enfant à *comprendre* d'abord ce qu'on entend par un nom, puis vous lui apprendrez à *définir* le nom, c'est-à-dire à en exprimer l'idée. Suivront ensuite divers exercices, tels que:

— Paul, indiquez-moi trois noms d'homme.
— Vous, Louis, deux noms de femme.
— Vous, Elie, quatre noms d'objets.
— *Sapin,* est-ce un nom d'homme, d'animal ou de chose?
— Et le cheval, l'oncle, le parrain, l'image, Paris?
— Pour devoir, vous apprendrez pour demain (ou vous me rapporterez par écrit) 5 noms d'hommes, 5 noms d'objets qui se trouvent à l'école, 5 noms d'animaux domestiques et 5 noms de communes avoisinantes.

Ce seul exemple suffira à faire comprendre la connexion qui relie les leçons de choses aux éléments du langage.

Mais montrons une autre application de la méthode socratique. Je suppose que vous vouliez enseigner l'accord de l'adjectif avec le nom, l'accord en genre, puis en nombre. Ecrivez au tableau noir ces deux propositions dont l'analogie fera d'autant mieux ressortir les différences:

Ce bouton est rond.
Cette boutonnière est ronde.

Vous appellerez d'abord l'attention des enfants sur les deux formes de l'adjectif *rond;* puis, par une suite bien enchaînée d'interrogations, vous les amènerez à découvrir la raison de la différence de deux terminaisons. Cette leçon implique nécessairement la connaissance préalable de la distinction du nom et de l'adjectif ainsi que celle du genre et du nombre.

S'agit-il de leur apprendre les modifications du verbe? Nous commencerons par l'étude des personnes, puis par celle du nombre. Nous passerons ensuite à celle des modes et des temps, mais en utilisant toujours les connaissances que les enfants possèdent déjà, car une langue vivante, la langue maternelle, ne doit pas être enseignée comme une langue morte.

Pour tenir mieux l'attention des enfants en éveil, pour frapper leurs sens, je me servirai volontiers du tableau noir, et j'écrirai:

Je chante un cantique.
Tu chantes un cantique.
Robert chante un cantique.

Je ferai observer les diverses formes du verbe *chanter* en leur

apprenant qu'il y a trois personnes différentes et que le changement de terminaison n'a pas d'autres motifs. Divers exemples fournis par le maître, puis d'autres trouvés par les élèves sur les trois personnes, compléteront ces premières notions des personnes du verbe en les élucidant et en les gravant bien dans leur mémoire.

On aura moins de peine sans doute à leur faire comprendre la distinction du nombre, mais l'explication des modes exigera plus d'un effort et peut-être plus d'une leçon.

La règle bien comprise, vous arriverez aux interrogations en suivant cette fois-ci la méthode déductive, puis aux divers exercices d'application.

Si nous désirons nous assurer que nous avons été compris, nous referons la leçon, mais plus rapidement et en suivant une voie opposée, c'est-à-dire en allant de la règle aux exemples, du principe à ses conséquences.

Voici l'ordre que nous pourrons suivre dans les devoirs à donner :

a) Exemples écrits au tableau noir, et analogues à ceux qui ont servi de thème à la leçon ;

b) Exemples donnés ensuite par le maître, de vive voix ;

c) Exemples à chercher dans le livre de lecture ;

d) Exemples à inventer.

Au sujet de l'accord de l'adjectif avec le nom, je demanderai que l'enfant indique par écrit ou de vive voix, par exemple, cinq adjectifs masculins pluriels, avec les noms qu'ils qualifient, empruntés à telle page du livre de lecture, ou huit noms d'objets renfermés dans cette salle avec des adjectifs qualificatifs, ou bien encore cinq parties d'un pommier avec des adjectifs aussi.

Est-il besoin de faire ressortir la supériorité de cette méthode et de ce genre d'exercices sur les devoirs que l'on rencontre ordinairement dans nos grammaires ? Ici on s'adresse d'abord à l'intelligence ; la mémoire ne fait qu'emmagasiner ce que l'entendement a creusé. Toutes les facultés seront ainsi en jeu et se fortifieront.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons établi concernant les dictées. On se le rappelle ; pour que les dictées soient vraiment fructueuses, il faut que l'enfant n'ait à écrire que des mots déjà connus ; il faut que ces dictées soient étudiées et bien préparées. Cette préparation sera plus ou moins longue et minutieuse, et variera selon la portée des écoliers.

Les exercices d'analyse grammaticale n'auront lieu ordinairement que de vive voix et serviront à revoir, sous une autre forme, les principales règles d'accord et de conjugaison et rouleront particulièrement sur les diverses fonctions des mots dans la proposition. Que l'on n'impose plus aux élèves ces interminables pages d'analyse aussi ennuyeuses que stériles.

Dans les écoles supérieures, si l'on a du temps à perdre, on pourra s'accorder le luxe de quelques excursions dans le désert

de l'analyse logique et des règles concernant les cas difficiles des participes. Ces exercices seront peut-être de quelque utilité... aux jours d'examens.

Est-il besoin de faire remarquer que la méthode que nous venons d'exposer pour l'école primaire ne saurait être appliquée dans les écoles normales et encore moins dans les colléges? Les élèves-maîtres doivent nécessairement posséder la théorie de l'orthographe. Pour eux la connaissance didactique de la grammaire a même plus d'importance, selon nous, que celle de l'orthographe d'usage, car il faut qu'ils puissent résoudre toutes les difficultés grammaticales et donner leurs leçons sans crainte de se tromper.

Les jeunes gens qui étudient les langues anciennes ont une voie toute tracée que leur assigne la nature même de leurs cours, c'est celle de la grammaire historique; nous ne comprenons pas que les colléges suivent une autre méthode.

Après avoir passé en revue les procédés à employer dans les diverses branches de la langue maternelle, après avoir exposé les méthodes les plus rationnelles et les plus fructueuses de la pédagogie contemporaine, il nous resterait à examiner les systèmes que nous a imposés la routine et les réformes à introduire, soit dans nos programmes, soit dans notre enseignement, soit dans nos manuels, soit dans nos modes d'examen. Mais ce sont là des questions trop délicates à traiter; elles ne manqueraient pas de soulever des récriminations. Du reste, l'expérience ne démontre-t-elle pas tous les jours davantage que personne ne se montre plus hostile à toute amélioration, personne ne tranche avec plus d'assurance tout ce qui concerne l'instruction que ceux mêmes qui n'ont jamais exploré le champ si fécond de la pédagogie et qui ne connaissent que l'ornière tracée par la routine? Dans aucune sphère de l'intelligence humaine on ne se montre peut-être aussi rebelle aux réformes et au progrès que dans celle de l'instruction. Nous pourrions en citer de nombreux exemples qui ne font certes pas honneur au corps enseignant à tous les degrés.

R. Horner.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité théorique et pratique de méthodologie, par Achille V. H., professeur à l'Ecole normale de Carlsbourg. — Namur, Ad. Wesmæl-Charlier, libraire. 1 vol. in-8, 400 pages.

Ce traité de méthodologie, qui vient de sortir de presse, est une œuvre consciencieuse, savante et de longue haleine. Dans la première partie, sous le titre de *Méthodologie générale*, l'auteur passe successivement en revue tout ce qui se rattache aux principes de la pédagogie, aux modes, aux formes et aux procédés. La seconde partie est consacrée à l'examen de chaque branche du programme scolaire.